

PROJET

STADE

Maurice TRELUT



STADE MAURICE TRELUT

COMITE DE SOUTIEN

**En accord avec Monsieur Gérard TREMEGE, Maire de Tarbes et Président de la
Communauté d'Agglomération,**

et avec son soutien actif,

**ainsi que ceux de Monsieur Claude MIQUEU, Conseiller Général et Pdt du Comité
Départemental de Développement Economique,**

**de Monsieur Christian PAUL, Maire de Bordères-sur-l'Echez et 1er Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération,**

de Monsieur François-Xavier BRUNET, Président de la C.C.I.

de Monsieur Jean-Pierre SIUTAT, Président de la Ligue Nationale de Basket-ball,

de Monsieur Antoine MARIN, Président du Comité Armagnac-Bigorre de rugby,

de Monsieur Michel URIARTE, Président du T.G.B.,

de Monsieur Pierre VALLE, Président du T.P.F.,

de Monsieur Jacques TARRENE, Vice-Président SACP/TPR

de Messieurs Christian MARTINEZ, Serge SANGUINET, Eric PEYREGNE,

ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique, économique et associatif,

**il va être proposé la démolition du stade Maurice Trélut, avec déplacement de la
piste d'athlétisme sur la plaine des jeux Valmy,**

**et construction d'un complexe multimodal de 15.000 places assises couvertes,
hébergeant le TPR (rugby Pro D2) et le TGB (Ligue féminine de basket),
accueillant tout type de spectacles vivants
(concerts, festivals, tournois sportifs, etc...)
amélioration des tribunes du stade de foot,
ainsi que la construction d'un Musée International du Rugby**

INAUGURATION prévue en 2014

- **contact : Maurice TEJEDOR 06.12.27.63.66
mauricetejedor@gmail.com**

BIGORRE, terre d'ovalie

Redonnons à notre rugby, son lustre d'antan

«10.000 amateurs de sport, de musique, de concerts et de festivités, deviennent pendant 30 ans (durée du bail emphythéotique accordé par la Mairie), co-propriétaires du nouveau complexe de sports et de loisirs d'une capacité de 12.000 places, tout en conservant un statut de « socios » à vie, avec tous les avantages offerts par la carte Player.»

Oui, nous en sommes persuadés, dans moins de 6 mois, tous les médias locaux et nationaux titreront la réussite d'un groupe de tarbais et de bigourdans qui auront réussi leur pari de faire de Tarbes, et de la Bigorre, une place incontournable du tourisme sportif et culturel, grâce à son complexe multimodal ultra-moderne, et à l'engouement de toute une population qui a soif d'un avenir meilleur pour elle et pour ses enfants.

Une gageure proposée par Maurice Tédor, soutenue avec enthousiasme par Monsieur Gérard Trémège, Maire de Tarbes et Président du Grand Tarbes, et portée avec entrain par une équipe composée de nombreuses personnalités des mondes politiques, institutionnels, associatifs, sportifs et de la société civile.

Ce nouveau complexe logera un club de rugby professionnel, aujourd'hui désigné le TPR, mais aura également pour vocation d'être utilisé, à titre occasionnel ou à titre festif*, en fonction des calendriers établis, par tous les clubs amateurs ou professionnels du Comité Armagnac Bigorre.

Les autres disciplines sportives du département, comme le Tarbes Pyrénées Football par exemple, pourront disposer des installations dans le cadre d'événements à caractère exceptionnel (matches de galas, phases finales, etc...), mais aussi le TGB qui disposera d'un Palais des sports new look d'une capacité de 3000 places, adapté également pour accueillir tout type de manifestations.

Les professionnels du spectacle seront invités à produire sur ce nouveau site les concerts qui n'avaient plus l'habitude de s'arrêter à Tarbes par manque de structure d'accueil, ainsi qu'à proposer des festivals, de préférence sous forme de création en faisant participer la population.

Plusieurs idées sont déjà dans les « tuyaux » comme celle d'une grande fresque dédiée à l'histoire de l'occitanie.

Ce nouveau pôle, positionné intra-muros, au-delà de son impact au niveau départemental et régional, doit devenir l'un des principaux moteurs économiques du commerce de centre ville.

En plus de ces installations, seront proposés un musée du rugby international présenté sous une forme pédagogique et ludique ainsi qu'une zone aqualudique au sein de la piscine Paul Boyrie.

**« Les plus belles aventures
sont celles qui permettent d'accéder aux rêves les plus inaccessibles »**

- * organisation de la quinzaine du rugby international, en invitant chaque année un pays étranger,
- * trophées de Bigorre, etc...

Mise en place d'une carte, la « Player »

et d'une centrale d'achat, unique en son genre.

Pour cette occasion, les porteurs du projet lancent une grande opération de souscription auprès de la population sous la forme juridique d'une S.C.P.I..

- La part représentant l'achat d'une « Player » sera vendue 3000€, au bénéfice d'un consortium en charge de la construction et de la gestion du complexe.
Coût des travaux évalué entre 20 et 60 millions d'euros, en fonction des prestations.
- Les fonds seront bloqués sous compte-sequestre auprès d'un organisme bancaire, jusqu'à obtention du financement global.
- Possibilité de financement de l'achat des cartes par un organisme bancaire partenaire, ou par ses propres moyens.
EX. : 3.000€ sur 84 mois = 45€ mensuel (montant non contractuel).
- Nombre de cartes mises en vente :
 - 10.000 pour le grand stade, (2.000 places libres à la vente, le jour de chaque manifestation, y compris pour les visiteurs),
 - 3.000 pour le Palais des Sports et des Festivals.

1°) Avantages de la carte « Player »

- **Validité 30 ans** (durée du bail emphytéotique accordé par la Mairie sur le foncier).
- **Partage des recettes** sur l'ensemble des manifestations (hors les matches de rugby du championnat et de coupes) : 5% pour l'actionnaire et 10% pour le gestionnaire.
- **Ristourne de 30%** sur les abonnements au TPR (après accord avec le club)
- **Place réservée** d'une année sur l'autre
- **Droit à une réservation de loges** (voir conditions à part)
- **Possibilité de revendre sa carte** à tarif libre tout au long des 30 ans
- **Possibilité de louer sa carte** pour autant de matches souhaités aux conditions suivantes : 15% pour les frais de gestion, 40% pour le propriétaire de la carte, 45% pour le TPR ou pour le T.G.B. (augmentation de recettes pour les clubs)
- **Ristourne de 20 %** sur tous les spectacles organisés dans l'enceinte du complexe
- **Ristourne automatique** sur tout achat ou toute prestation réalisés auprès des commerçants, entreprises ou artisans affiliés, signalés par affichette, ainsi que sur le site internet mis en place.

2°) Avantages de la centrale d'achats :

Partant sur le principe que l'union fait la force, tous les titulaires de la carte « **Player** » bénéficieront du principe de l'achat groupé afin d'obtenir les meilleurs prix et les meilleures conditions* :

- **1er EXEMPLE** : un titulaire de la carte a l'intention d'acquérir une voiture ou un téléviseur. Il met son intention d'achat sur le site internet dédié à cet effet. Tous ceux qui ont un même désir, s'associent alors à cet achat, ce qui permettra au négociateur de la Centrale d'obtenir les remises les plus importantes au bénéfice de ses clients.

- **2ème EXEMPLE** : les clubs sportifs titulaires d'une carte «**Player**» pourront se regrouper pour effectuer aux meilleures conditions leurs achats d'équipements, de ballons, etc...

- **Forte** de l'ensemble de tous ces avantages, la carte « **Player** » intéresse en premier lieu les supporters, les spectateurs, les clubs, mais aussi tous ceux qui veulent en retirer des avantages financiers par la redistribution des bénéfices, mais aussi en misant sur sa revente ou sur sa location, sans oublier les économies réalisées grâce à la Centrale d'achats.

- La centrale d'achats permettra également aux candidats qui ne disposent pas des 3000€ pour l'acquisition d'une carte « **Player** », de la pré-financer, grâce aux économies réalisées sur leurs achats groupés, pendant toute la période des travaux (entre 2 et 3 ans).

• *priorité sera donnée aux commerces locaux.*

La carte « Player »

Avoir sa carte « Player », c'est aussi et surtout avoir la certitude d'être prioritaire pour renouveler l'abonnement de sa place au stade pendant 30 ans*.

(*renouvelable à la fin des 30 ans par tacite reconduction)

ATTENTION! Le nombre de cartes* pour le nouveau stade Maurice Trélut est limité à 10.000 et celui du nouveau Palais des Sports à 3.000.

*Une carte ne permet l'acquisition que d'une seule place par système d'abonnement, hormis pour les loges (tarif à négocier en fonction du nombre de places réservées).

La carte « Player » est vraiment une carte magique que vous ne trouverez nulle part ailleurs!

VENTE DES CARTES :

RENSEIGNEMENTS : auprès des clubs, des districts et sur le site :

www.player.com

GRAND CONCOURS :

Un concours est organisé
au bénéfice des clubs du département,
toutes disciplines confondues :

520.000€ seront distribués aux clubs classés parmi les 10 qui auront
vendu le plus de cartes :

- 150.000€ au premier
 - 100.000€ au deuxième
 - 60.000€ au troisième
 - 30.000€ au 7 autres
- Les prix sont liés à une vente minimum de 200 cartes par club.
 - Pour les clubs qui n'atteindraient pas le quota, ils recevraient 150€ par
carte vendue.
 - Une idée commerciale parmi tant d'autres : afin de faciliter la vente des
cartes « **Player** », rien n'empêche les clubs de rajouter des offres
destinées à leurs propres supporters :
 - Par exemple : une réduction sur le prix des places, un coupe-vent offert,
un repas de fin d'année, etc...
 - Autre exemple : Les clubs peuvent également mettre en place un service
de parrainage : toute personne qui parrainerait un (ou plusieurs) nouveau
client pourrait bénéficier d'une commission à déterminer sur les 150€
perçus par carte vendue.



Dans le cas où la globalité des ventes de « **Player** » n'atteindrait pas la
somme de 10 millions d'euros, les conditions ci-dessus deviendraient
caduques et les acomptes versés sur un compte sequestre seraient
remboursés aux réservataires.